Démarche	: Demande de dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes de P.T.A.C. à certaines périodes pour le département de l'Eure (DDTM 27)
Organisme	: DDTM 27 / Service Connaissance desTerritoires, Sécurté Routière, Transport, Défense / Unité Sécurité Routière, Transport, Défense
Identité	du demandeur
Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
de 7,5 tonnes de P. jours fériés. L'arrêté du 21 avril 2	ande de dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises de plus T.A.C. les samedis et veilles de jours fériés à partir de 22 heures et jusqu'à 22 heures les dimanches et 2021 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines
caractère exception	es clauses dérogatoires temporaires pour certains cas spécifiques. Ces demandes doivent justifier d'un nnel et répondre à une situation de crise ou à des évènements d'une particulière gravité, ou e situation prévue par le II de l'article 5 de l'arrêté.
Le lieu de départ de	rerne exclusivement les dérogations au départ du département de l'Eure. U PL est situé dans le département de l'Eure (27) sser votre demande au département concerné
Cochez la mention Oui	applicable
Non	
conformes au code	demande concerne les PL, dont le poids, la largeur et la longueur des éléments transportés sont de la route. onsultez le lien suivant : https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23661
Cochez la mention Oui	applicable
Non	
Coordonnée	es du demandeur
Nom de l'entrepris	e du demandeur

Demande de dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules de transport	de marchandis
Adresse postale du demandeur	
Civilité de la personne à contacter Mme	
Nom et prénom de la personne à contacter	
Numéro de téléphone de la personne à contacter Numéro de téléphone de la personne à contacter	
Numéro de téléphone de la personne à contacter	
Numéro de téléphone de la personne à contacter	
Adresse électronique de la personne à contacter Adresse électronique d'une autre personne à contacter	
Adresse électronique d'une autre personne à contacter	
Adresse électronique d'une autre personne à contacter	
Coordonnées du transporteur (si différent du demandeur)	
Nom du transporteur	
Adresse postale du transporteur	
Numéro de téléphone du transporteur	
Adresse électronique du transporteur	
Telegood de	

Motif de la demande

Demande de dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandis Motif du transport Arrêté du 21 avril 2021 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes. Cliquer dans la case pour afficher le menu déroulant Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 1 - répondre à des besoins indispensables ou urgents à la suite d'un événement imprévu, tels qu'une panne ou une avarie bloquante dans un établissement recevant du public de première à quatrième catégorie, un navire professionnel ou un site de production; 2 - assurer l'approvisionnement de centres de distribution menacés de pénurie en raison d'un événement imprévu ou d'un contexte temporaire lié à une situation imprévue; 3 - assurer le transport des marchandises nécessaires au fonctionnement en service continu de certains services ou unités de production, tels que définis en annexe II du présent arrêté. Lorsqu'elles portent sur le transport de marchandises dangereuses, ces dérogations sont instruites et délivrées selon les modalités définies à l'annexe III du présent arrêté; 1 4 - assurer le transport des marchandises qui contribuent à l'exécution de services publics afin de répondre à des besoins collectifs immédiats ou qui concourent à des travaux ou des opérations pour lesquelles la sécurité et l'ordre public justifient que ces véhicules circulent pendant une période d'interdiction de circulation; 5 - assurer l'approvisionnement en linge propre et l'évacuation du linge sale des structures hôtelières d'une capacité d'au moins 200 chambres par structure y compris lorsque la collecte ou la livraison de linge concernent plusieurs hôtels implantés sur une même unité d'accueil, telle que parc d'attraction ou centre de vacances; 6 - assurer le transport des aliments composés pour animaux dans les élevages; 7 - assurer le transport des marchandises issues ou nécessaires à une unité de production manufacturière fonctionnant certains samedis, dimanches ou jours fériés, à l'exclusion des transports de marchandises dangereuses, lorsque le demandeur justifie que le stockage de ces marchandises sur le site de production n'est pas possible pour des raisons techniques ou de viabilité économique. La dérogation est limitée à un rayon maximum de 50 kilomètres autour du site de production et doit permettre de résoudre l'impossibilité de stockage décrite précédemment; 8 - le pré ou le post acheminement de marchandises transportées par voie fluviale ou ferroviaire, dans un rayon maximum de 150 kilomètres à partir du terminal fluvial ou ferroviaire intermodal concerné. Pièce justificative à joindre en complément du dossier Motif de la demande : Pièce justificative n°1 Joindre tout document permettant d'apprécier le caractère indispensable de la demande (ex : contrats, contraintes,

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Motif de la demande : Autre pièce justificative n°2

Joindre tout autre document que vous estimez utile au traitement de votre demande.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Motif de la demande : Autre pièce justificative n°3

Joindre tout autre document que vous estimez utile au traitement de votre demande.

Période demandée et/ou dates particulières

Date de début de la période

caractères imprévisibles).

Pour information, la dérogation ne peut excéder un an.

1		
1		
1		
1		
1		
1		

Demande de dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules de transpo our information, la dérogation ne peut excéder un an.	1
]
rates particulières (jours fériés ou samedis interdits) onsulter le lien https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F33698 onsulter le calendrier "bison futé" pour les interdictions particulières. https://www.bison-fute.gouv.fr/trannarchandises,41.html ster les dates	sport-de-
]
lature du chargement	
ature du chargement	
]
]
st- ce un transport de matières dangereuses ? ochez la mention applicable Oui	
Non	
i vous avez répondu "Oui" à la question du transport de matières dangereuses récisez le code ONU]
ieu(x) de départ	
réciser le(les) lieu(x) de départ n cas d'existence de plusieurs lieux de départ, nous vous demandons de les lister de la manière suivante : Adresse complète du lieu de départ Adresse complète du lieu de départ 	
	1
ieu(x) de chargement	•
ileo(x) de chargement	
réciser le(les) lieu(x) de chargement (si différent du lieu de départ) n cas d'existence de plusieurs lieux de départ, nous vous demandons de les lister de la manière suivante : Adresse complète du lieu de chargement Adresse complète du lieu de chargement 	
	1

Demande de dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandis

Lieu(x) de destination

Si nécessaire

Préciser le(les) lieu(x) de destination nous vous demandons de les lister de la manière suivante : - Adresse complète du lieu de destination - Adresse complète du lieu de destination
Immatriculation des véhicules
Liste du(des) véhicule(s) utilisé(s) Lister les immatriculations de la manière suivante : - Numéro immatriculation - Numéro immatriculation
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Carte(s) grise(s) du(des) véhicule(s) concerné(s)
Eléments complémentaires
Commentaires complémentaires
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autres pièces complémentaires
Si nécessaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autres pièces complémentaires